

Programme Réhabilitation du réseau routier local

**Québec accorde une aide financière de plus de 374 000 \$
à la municipalité du Canton de Shefford**

Canton de Shefford, le 25 juillet 2017 — Le bureau du député de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, souligne l'octroi d'une aide financière faite par le gouvernement du Québec, à la municipalité du Canton de Shefford située dans le comté de Brome-Missisquoi, pour la réfection du chemin Coupland, pour un montant maximal de 374 508 \$.

Le coût total de ce projet s'élève à 750 000 \$. Pour sa part, la municipalité participe au financement de ce projet pour un montant représentant 50 % du coût total.

Les travaux consistent à la réfection du chemin Coupland et visent à maintenir en bon état ces infrastructures et à assurer la sécurité des usagers qui empruntent ces routes. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local ou Volet Redressement des infrastructures routières locales.

Citation :

« Cet appui démontre l'importance du partenariat qui existe entre les municipalités et le gouvernement du Québec. Cette collaboration à la réalisation de divers projets, dont celui-ci, permet l'amélioration concrète des infrastructures tout en soutenant financièrement les municipalités. Lorsque ces travaux seront terminés, les usagers bénéficieront de routes plus sécuritaires qui permettront de maintenir le lien avec les municipalités limitrophes et un meilleur accès aux attraits touristiques situés dans ce secteur tout en augmentant la sécurité des piétons et des cyclistes.»

Le bureau du député de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis

Faits saillants :

Le programme Réhabilitation du réseau routier local :

- est doté d'une enveloppe de 50 millions de dollars pour 2017-2018;
- comprends deux volets :
 - Accélération des investissements sur le réseau routier local,
 - Redressement des infrastructures routières locales;
- vise à financer des travaux d'amélioration et à assurer la sécurité des usagers sur le réseau routier local de niveaux 1 et 2;
- s'adresse aux municipalités de moins de 100 000 habitants, de même qu'aux MRC qui ont des interventions à réaliser sur leurs territoires non organisés.

Lien connexe :

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :
transports.gouv.qc.ca

– 30 –

Sources :

Lise Champagne
Attachée politique
Député de Brome-Missisquoi
Pierre Paradis
450-248-3343

**Pour information
sur le programme
d'aide :**

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724